



Fabrication de produits similaires

Par **aulas**, le **06/06/2010** à **17:59**

Bonjour,

Je vous adresse ce courrier pour vous expliquer ma situation.

Je travaille actuellement et depuis 16 ans dans une entreprise en tant que responsable finition de produits ayant une ossature en profilés aluminium et une couverture en acrylique.

Suite à la conjoncture, le patron va effectuer des licenciements.

Je vous demande si j'ai le droit de monter une affaire pour fabriquer des produits de la même famille mais avec des profilés personnalisés.

Je vous remercie de votre réponse.

Recevez mes salutations.